



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ

PROCÈS-VERBAL

Séance du 11 mai 2023

- approuvé le 15 juin 2023 -

PRESENTS	
Membres du Conseil	Abdeljalil AKKARI (zoom), Sandrine AMSTUTZ, Kinda AMOUNE (zoom), Maïtena ARMAGNAGUE, Daphné BAVELIER, Edith CAMPOS, Olivier DESRICHARD, Juan Manuel FALOMIR PICHASTOR, Simon FLANDIN, Neele HEISER, Marco HESSELS, Rita HOFSTETTER (zoom), Clara KULICH, Fleur LEJEUNE, Semen MANKIN (zoom), Gaëlle MOLINARI, Véronique MOREAU, Darius NADJAFI, Manuel PERRENOUD, Yoanna SANCHEZ, David SANDER, Juana SARMIENTO, Kishen SENZIANI, Jorge Daniel SEQUEIRA GRANJA, Maude SCHNEIDER
Ex officio	Lucie MOTTIER LOPEZ – doyenne, Maëlle LE POTTIER – administratrice, Valérie FAVEZ, Vera KOTTE, Aline MEYER, Pascale PASCHE-PROVINI – conseillères académiques
EXCUSES	
Membres du Conseil	Kerstin BRINKMANN, Martin DEBANNE
Ex officio	
INVITES	
	Marina LAGANARO, Germain POIZAT (point n°5) Maximilian HAAS

Ordre du jour

1. Approbation du PV du 16 mars 2023
2. Communications de la Doyenne
3. Communications de l'Administratrice
4. Approbation des listes de cours 2023-2024
 - Section de psychologie
 - Section des sciences de l'éducation
5. Désignation des prochain-es vice-doyen-ne.s pour le mandat 2023-2026
 - Marina Laganaro, Section de psychologie
 - Germain Poizat, Section des sciences de l'éducation
6. Divers

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16.03.2023

Le procès-verbal est approuvé.

2. COMMUNICATIONS DE LA DOYENNE

- Assemblée de l'Université

La doyenne présente la directive fixant les modalités de valorisation de l'engagement des membres de l'Assemblée de l'Université entrée en vigueur au 1^{er} avril 2023 pour les représentants des étudiant-es, du PAT et du CCER : 65.-/heure quand le temps de travail dépasse les 20h par année, avec un plafond à 30h (plénière, Bureau, commissions). Le plafond est fixé à 40 heures par année pour les membres du Bureau. Les professeur-es ne sont pas concerné-es.

La vice-rectrice, Micheline Louis-Courvoisier a demandé à chaque Faculté quelle était leur politique de reconnaissance de l'implication des étudiant-es en lien avec la demande des associations. Les initiatives sont à remonter auprès du Rectorat. La FPSE a plusieurs projets en cours de réflexion. La demande de la vice-rectrice est un encouragement à les développer, y compris dans une perspective d'innovation.

- Ouvertures & nominations professorales

Un guide pour expliciter les procédures d'ouverture et de nomination professorales est en cours de finalisation par le Rectorat. Il s'inspire très largement du travail réalisé par la FPSE.

Une distinction importante est à faire entre ce qui relève du cadre réglementaire contraignant et ce qui est de l'ordre des recommandations (sans valeur juridique).

- Plan d'action 4DOC

La doyenne explique l'évolution du projet 4DOCs en lien avec une réflexion entre les Facultés visant à obtenir un plan commun pour la fin du semestre de printemps 2023.

- Anonymisation des examens

Un questionnaire sera adressé à l'ensemble des enseignant-es de la FPSE pour mieux connaître les différentes modalités de contrôle continu et identifier les cas de figure qui justifient de ne pas les anonymiser.

- Décanat FPSE

Dans la perspective de l'élection des vices-doyen-nes 2023-2026 à l'ordre du jour, la doyenne présente les principaux dossiers qui leur sont confiés. Elle expose trois développements stratégiques que le décanat souhaite porter en étroite collaboration avec l'administration :

- Partenariats institutionnels et interfacultaires,
- Stratégies de communication et d'information de la FPSE,
- Vers une faculté inclusive, égalitaire et durable.

La proposition est d'avoir un décanat composé de 3 vices-doyen-nes.

Il est décidé de traiter le point relatif à la désignation du vice-décanat pour la période 2023-2027 directement après les communications de la doyenne.

3. COMMUNICATIONS DE L'ADMINISTRATRICE (TRAITÉ EN POINT N°4)

- Gel hydroalcoolique

Plus de distribution dans les bâtiments de l'UNIGE

- Equipier.es sécurité

L'UNIGE peine à former des équipiers au sein de l'Institution. Ex. Unimail : 14 équipier.es seraient nécessaires par bloc/étage. Actuellement, il y en a 2.

Les administrateur-trice.s ont été sollicité.es pour suivre la formation et des salles « refuge » vont être créées entre les blocs pour les personnes qui auraient des difficultés à évacuer. Tous les bâtiments de l'Université sont concernés.

- Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours est désormais la norme. Si l'enseignant.e n'est pas d'accord il faut demander à ne pas être enregistré.e. La FPSE a toutefois souhaité que l'enregistrement puisse être interrompu (pour les échanges informels, les projections à l'écran d'informations confidentielles, ...). Des ressources seront sans doute à prévoir pour le montage/coupage nécessaire à une mise en ligne juridiquement conforme (très chronophage).

- Memento « déplacements à l'étranger – Zones à risque »

Directive → <https://memento.unige.ch/doc/0324>

- Interdiction de fumer

A moins de 9 mètres de tous les bâtiments

- Augmentation de la rémunération des stagiaires

- Nomination d'un directeur à la DIBAT

→ Marco Girani ex. responsable du service des bâtiments

- Indexation des salaires FNS pour les candoc

Au 1^{er} mars 2023, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier. Indexation + 2.44% idem indexation de l'échelle de traitement des salaires de l'Etat par le Canton de Genève.

- Paiement allocation vie chère pour les candoc'

Pris en charge par le FNS

- Budget 2023 / Bilan 2022

• Résultats 2022

Budget facultaire : 39.2 MCHF

→ Dépassement important en charges de personnel

• Budget 2023

→ Rocades à budget constant

→ Attributions de postes arbitrés en 2021 et 2022 (MER en développement durable (SSED), 50% d'adjoint scientifique CUREG (Svcs communs), 2 postes d'assistant-es et 10% de secrétariat pour le Prof. Andreas Ihle (Psychologie)).

- 2024-2027 – Plan d'assainissement budgétaire

Déficit projeté de 20 Millions CHF pour l'UNIGE pour 2024 → un plan d'intentions des Facultés est attendu par le Rectorat pour septembre 2023

Départ JM Falomir, M. Armagnague, O. Desrichard, M. Schneider

4. APPROBATION DES LISTES DE COURS 2023-2024 (TRAITÉ EN POINT N°5)

Section de psychologie

Quelques modifications restent à faire mais minimales :

- Un cours a été ajouté, un autre a été supprimé (« neuropsychologie de la musique »)
- Un intitulé reste à modifier (le cours de J. Sarmiento)

Ne suscitant ni question ni commentaire, soumise au vote, la liste des cours de la Section de psychologie pour 2023-2024 est approuvée à l'unanimité (17 voix).

Section des sciences de l'éducation

Ne suscitant ni question ni commentaire, soumise au vote, la liste des cours de la Section des sciences de l'éducation pour 2023-2024 est approuvée à l'unanimité (17 voix).

5. DÉSIGNATION DES VICE-DOYEN.NES POUR LE MANDAT 2023-2027 (TRAITÉ EN POINT N°3)

Après l'introduction de la doyenne expliquant le choix d'un décanat doté de 3 vice-doyen-ne.s, Marina Laganaro indique que suite à son expérience de 3 ans à la vice-présidence de la Section de psychologie, elle s'est laissée convaincre par le projet de développement stratégique envisagé par le décanat pour les années à venir.

Germain Poizat, quant à lui, précise ne pas être au bénéfice d'une expérience au sein de la Présidence mais se dit toutefois ravi d'avoir été sollicité pour la fonction de vice-doyen.

Soumises au vote, les candidatures aux fonctions de vice-doyen.ne sont approuvées à l'unanimité (21 voix) pour Marina Laganaro et 16 oui, 5 abstentions pour Germain Poizat (21 voix).

6. DIVERS

Séance du 15.06.2023 – La présidence du Conseil participatif ne pourra être présente physiquement car en déplacement à l'étranger. La séance sera donc proposée intégralement à distance via Zoom.

Un apéritif était prévu qui sera reporté à la séance de Rentrée, le 12 octobre 2023.

GE/ 08.06.2023/ M. Philippe